

# Alternance baoulé-français dans les interactions verbales : l'exemple d'une réunion de famille<sup>1</sup>

Pierre Adou Kouakou KOUADIO

[padoukk@yahoo.fr](mailto:padoukk@yahoo.fr)

et

Yves Marcel YOUANT

[yvesyouant@gmail.com](mailto:yvesyouant@gmail.com)

Université Félix Houphouët Boigny Cocody-Abidjan

## Résumé

*De plus en plus en Côte d'Ivoire et certainement dans d'autres pays africains, le recours à l'alternance dans les pratiques langagières est chose fréquente. Ce phénomène linguistique est encore plus perceptible pendant les réunions de famille. L'alternance se fait la plupart du temps entre les langues locales et le français. Il semble quasi-impossible aujourd'hui de parler régulièrement une langue locale sans avoir recours au français, même pendant les rencontres sensées réunir essentiellement des personnes d'une même famille. Cet article se propose de mener une réflexion sur le phénomène de l'alternance de langues en prenant appui sur un corpus enregistré dans un contexte particulier, dit écologique. Ce contexte diffère de la méthode classique par le fait que la collecte des données se fait dans des conditions naturelles sans que le chercheur n'influe sur les interactions qui s'y déroulent. Dans le cadre de cet article, les principales langues en alternances évoquées sont le français et le baoulé (langue kwa de Côte d'Ivoire).*

**Mots clés :** *Alternance-Linguistique-Interactions-Famille ivoirienne*

## Abstract

*Very often in Côte d'Ivoire, as well as in other African countries, the use of alternation in language practices is commonplace. This linguistic phenomenon is even more noticeable for family reunions. The alternation is mostly between local languages and French. It seems almost impossible now to regularly speak a local language without resorting to French, even during meetings of people of the same family. This article aims to reflect on the phenomenon of alternation of languages building on a body registered in a particular context, called ecological. This context differs from the conventional method by the fact that data collection is done in natural conditions without the researcher has no influence on the interactions that take place. As part of this article, the main languages in alternation are French and Baule (Kwa language of Côte d'Ivoire).*

**Key words:** *Alternation- Linguistic-Interaction-Ivorian family*

---

<sup>1</sup> Nous sommes redevables à Madame Béatrice Akissi Boutin pour son soutien et ses remarques tout au long de la rédaction de cet article.

## 0. Introduction

A l'instar de nombreux pays de l'Afrique subsaharienne, la Côte d'Ivoire est un pays multilingue. Peu de choses ont changé depuis l'étude menée par M. Delafosse (1904), qui énumère 60 langues<sup>2</sup> parlées sur l'ensemble du territoire ivoirien. En plus de celles-ci, la Côte d'Ivoire a eu la langue française comme héritage colonial. Mais contrairement aux langues locales, le français a été imposé comme la seule et unique langue officielle du pays. Ce statut particulier du français va favoriser son implantation et surtout son expansion dans toutes les composantes de la société ivoirienne. En d'autres termes, chaque Ivoirien parle au moins une variété de français et comme l'indique N.J Kouadio et B.M. Gnamba (1990 : 52) :

*«A tort ou à raison, la Côte d'Ivoire s'est taillée une certaine réputation pour son français. Non pas, certes, pour le français soutenu des élites lettrées ou universitaires, lequel est assurément le même partout dans le monde francophone, mais pour son français populaire parlé par le locuteur moyen, peu ou pas lettré. Les observateurs avertis diront même qu'en réalité il n'y a pas qu'un parler populaire uniforme. De fait, plusieurs parlers français coexistent en dehors des langues nationales ivoiriennes».*

De toutes ces façons de parler français et des langues locales a émergé le nouchi qui, à sa naissance, était considéré comme un argot de jeunes ivoiriens (N.J Kouadio, 1990). Ainsi, si par le passé, on parlait de l'influence des langues maternelles sur le français, aujourd'hui, on peut faire un autre constat. Il s'agit, de plus en plus, de l'influence du français sur les pratiques langagières des populations ivoiriennes qu'elles soient homogènes ou hétérogènes. De ce fait, l'alternance de langue et/ou codique apparaît dans les conversations des différentes couches de la population<sup>3</sup>. S'agit-il d'alternances de langues existantes ou d'une nouvelle langue faite de pratiques d'alternances ?

Dans le cadre du projet Ciel-f («Corpus International Ecologique de la Langue française»<sup>4</sup>), nous avons essayé d'élucider la question en enregistrant des conversations au cours d'une cérémonie de réjouissance dans une famille ivoirienne<sup>5</sup>. Ce phénomène linguistique fait de mélange de diverses variétés de français et de langues locales est tellement remarquable, qu'on est souvent tenté de se demander dans quelle(s) langue(s) se déroulent véritablement la conversation. On peut également se poser la question de savoir dans quel(s) contexte(s) et à quel(s) moment(s) de l'interaction verbale, le locuteur mobilise telle ou telle autre langue, ou encore quel est le poids de chaque langue au cours des interactions.

Pour répondre à ces interrogations, il nous semble important de procéder d'abord à la présentation des différentes langues en alternance, ensuite à une analyse linguistique et

---

<sup>2</sup> Ces chiffres datent de plus d'un siècle et restent à actualiser.

<sup>3</sup> Ce mélange et cette alternance peuvent être perceptibles au niveau segmental (linguistique) mais aussi au niveau suprasegmental (prosodique-intonatif et gestuel-mimo-vocal)

<sup>4</sup> Pour un descriptif complet du projet Ciel-f, voir [www.ciel-f.org](http://www.ciel-f.org). L'enquête à Abidjan a été finalisée en décembre 2011.

<sup>5</sup> Nous procéderons à la présentation du contexte de production du corpus et de l'alternance codique dans la séquence «méthodologie» de notre étude.

énonciative. Mais auparavant, nous présentons sommairement la démarche méthodologique adoptée et le cadre théorique de cette étude.

## **1. Méthodologie**

Cette étude s'est faite à partir de l'enregistrement d'une conversation lors d'une réunion de famille. Il s'agit, en effet, de la réunion d'une grande famille qui se retrouve à l'occasion d'une naissance pour féliciter le couple. Pour rappel, en Côte d'Ivoire, les réunions de grandes familles sont plus ou moins formelles. Celles-ci se tiennent de façon périodique et souvent occasionnelle. Ce sont des moments de partage et d'échanges de points de vue à l'occasion d'un évènement heureux ou malheureux. Ces réunions peuvent également être relatives aux projets d'intérêt commun. Il s'agit entre autres de projets de développement communautaires ou sociaux. La conversation objet de notre réflexion s'est déroulée au domicile du couple qui recevait ce jour-là les autres membres de la grande famille. Ce couple est domicilié dans la commune de Yopougon<sup>6</sup>, plus précisément dans le quartier des Toits-rouges. L'enregistrement a été effectué à l'aide d'un Edirol R-09 HR. Le temps total est de quarante-six (46) minutes dont dix (10) ont été transcrites.

Faut-il le souligner, cette activité a gardé tout son caractère écologique, en ce sens que la spontanéité des échanges n'a souffert d'aucune forme d'influence extérieure. Non seulement la réunion a été convoquée indépendamment des besoins du chercheur, mais de plus, en aucun moment de l'interaction, le chercheur n'est intervenu.

Pour ce qui est du contexte linguistique, les langues qui apparaissent dans la conversation sont le baoulé et le français. S'agissant du cas particulier de l'usage du français dans ce contexte, il convient de rappeler que ce sont les variétés locales qui sont mises en évidence au cours des interactions.

## **2. Le cadre théorique**

Ce travail de recherche s'inscrit non seulement dans un questionnement sur les unités linguistiques mais également dans un cadre énonciatif et pragmatique. C'est pourquoi nous avons entre autres références théoriques, les travaux de Ch. Bally, de O. Ducrot et de C. Kerbrat-Orecchioni. Le choix d'une telle démarche théorique se justifie dans la mesure où quand il y a alternance de langues avec un usage remarquable des marqueurs énonciatifs, il y a nécessairement un passage de la linguistique au discours. En effet, les marqueurs énonciatifs considérés comme des éléments constitutifs de l'énonciation (A. Bensalah, 1998 : 42) sont également des caractéristiques de l'analyse conversationnelle et donc du discours. Le contexte écologique du recueil de ce corpus qui nous sert de référence dans le cadre de cette réflexion traduit la nécessité de mener une description à partir des unités linguistiques et également du discours. Cette manière de procéder nous permettra de décrire les phénomènes qui s'opèrent au cours de l'interaction, mais aussi et surtout de cerner les contours de l'alternance codique entre le baoulé et le français.

---

<sup>6</sup> Yopougon est une commune populaire à la fois résidentielle et industrielle du district d'Abidjan. Elle est également la plus grande commune du district d'Abidjan et de la Côte d'Ivoire avec un million d'habitants environ.

### 3. Présentation des principaux locuteurs et de leurs profils langagiers

Les principaux locuteurs sont au nombre de huit. Il y a le couple qui reçoit à son domicile les autres membres de la grande famille, mais aussi les voisins. La tranche d'âge des différents intervenants peut être située entre vingt et quarante-cinq ans. Tous ont régulièrement résidé à Abidjan au moins pendant les cinq dernières années. Quant à leurs niveaux d'études, ils varient de la classe de CM2 au baccalauréat. A l'exception d'un seul visiteur qui est instituteur, tous les autres intervenants exercent dans le secteur informel. Ce qu'il convient également de souligner, c'est que contrairement au père du nouveau-né et aux visiteurs<sup>7</sup> qui eux, sont des baoulés, la mère est de l'ethnie abidji (langue kwa de Côte d'Ivoire). Les autres invités, notamment les voisins, parlent eux aussi, d'autres langues locales (dioula, bété, abron, yacouba)<sup>8</sup>

Pour garder l'anonymat des locuteurs des pseudonymes leur ont été attribués. Ainsi nous avons pour :

- Le père : PIT
- La mère : MDM
- L'intermédiaire : MAR
- Les visiteurs : SAV, FAF, LPT, VIB
- Les autres intervenants non identifiés : AIT

Avant de passer à la présentation des langues en alternance, nous procédons, ici, à la présentation de quelques extraits d'alternance linguistique des principaux intervenants. Il faut préciser que les interlocuteurs causent à bâtons rompus et, en plus du contexte dominant, c'est-à-dire du motif de la réunion de famille (la célébration de la naissance du bébé), ils abordent un autre sujet de conversation, le football. A cette période, la coupe du monde de football 2010 organisée en Afrique du Sud bat son plein.

L'usage du français, notamment du français ivoirien et du baoulé, apparaît alternativement et concomitamment, dans de nombreux énoncés. En voici un extrait<sup>9</sup> :

(1) FAF: C'est [unique dans l'histoire] (.) c'est unique (.) c'est unique  
dans l'histoire du football  
AIT: [La- la- la plu- la plupart]  
FAF: c'est vrai c'est malheureux que nous on sorte d- des la coupe du monde  
mais tout le monde reconnaît que nous là qu'on mérite no- notre place  
c'est par combine [que nous sommes sortis](.)  
Regarde l'ar- (.) l'enfoiré de [l'arbitre là]  
MAR: [L'arbitre]  
FAF: il est il a tué le match] on n'a qu'à reconnaître ça mon équipe a (.)  
c'est vrai  
MAR: [Ah ils l'ont suspendu]  
Mais l'arbitre (xx) [a été suspendu]

---

<sup>7</sup> Les visiteurs sont venus à l'initiative du père qui est aussi membre de la grande famille.

<sup>8</sup> On n'entend pas du tout ces autres langues dans cet enregistrement.

<sup>9</sup> L'orthographe utilisée ici n'est pas celle (officielle) du baoulé de Tymian, Kouadio et Loucou (2003). De façon délibérée et pour une question d'harmonie, nous avons choisi de faire toutes les transcriptions avec une orthographe proche de celle du français. Quant aux différentes traductions, elles sont des équivalents sémantiques et non des traductions mot à mot.

Dans ce premier extrait, c'est le français ivoirien qui est mis en exergue dans les interactions.

Dans cet autre extrait suivant, en plus du français, l'interaction se déroule également en baoulé. Il y a donc là un mélange et/ou une alternance de baoulé et de français dans le même énoncé :

(2)SAV: (.) è bé wan è fa bé èni hein **(baoulé)** (.) monsieur] **(français)** [an fa  
wounzi wounzi ba  
Trad: hein ils disent de les prendre toi et monsieur (.) pour laver  
l'enfant

AIT: Hum asé dan wo amousanou (.) **(baoulé)**  
Trad: AIT: Hum (c'est nous qui vous remercions)

MAR: Bé koudè sran é gnin **(baoulé)**  
Trad: MAR: On peut désirer un enfant et ne pas l'avoir

SAV: On lui envoie un peu de savon (.) c'est dans ce contexte là qu'on  
est venu **(français)** (.)maman **(français)** samlan kan yè o wè **(baoulé)**  
Trad: SAV: Maman voici un peu de savon

Avant d'aborder la question de l'alternance linguistique, nous présentons les deux langues objets de notre réflexion. Il s'agit du français ivoirien et du baoulé.

### 3.1. Le français en Côte d'Ivoire

On distingue habituellement trois variétés de français en Côte d'Ivoire : la variété supérieure ou acrolectale, la variété moyenne ou mésolectale et la variété basilectale. (N.J. Kouadio, 1999:30). A celles-ci, on peut ajouter le nouchi. Mais durant ces dernières décennies, on a assisté à l'homogénéisation des variétés basse et moyenne et à l'unification des systèmes, ainsi qu'à la disparition de l'acrolecte. (B.A. Boutin 2002 : 281). La fusion de toutes ces variétés de français a donné naissance à un français spécifique appelé français ivoirien ou français de Côte d'Ivoire. Ce n'est ni le français académique ni celui des apprenants. Il regroupe des variétés de langues issues à la fois de variétés populaires plus anciennes et d'autres, très proches du français de France. (B. A. Boutin 2002).

C'est donc présentement, le français de la maison, le français des petites causeries, le français de la récréation, de la pause déjeuner, celui de la non censure mais de la libre expression. C'est tout simplement le français de «l'appropriation décomplexée d'une langue exogène» pour reprendre l'expression de N.J. Kouadio (2008).

Ainsi, au niveau syntaxique, ce français dispose de règles similaires à ceux des langues locales ivoiriennes (notamment l'omission du déterminant). Autrement dit et selon B.A. Boutin (2002), le statut du déterminant dans le groupe nominal en français de Côte d'Ivoire est différent de celui qu'il a en français de France, principalement parce qu'il n'est pas obligatoire. L'exemple suivant en est une illustration :

(3)AIV : Il a changé Ø trajectoire de Ø ballon là.

Les articles *la* et *du (de+le)* qui devraient déterminer les groupes nominaux *trajectoire* et *ballon* ont été tout simplement omis sans que cela n'affecte la compréhension de l'énoncé. En français de France l'équivalent de l'exemple (4) serait :

(3b)AIV : Il a changé *la* trajectoire *du (de+le)* ballon.

Il existe également quelques spécificités ivoiriennes qui concernent essentiellement l'interprétation sémantique des énoncés :

(4)MAR: (.) La route est en train d'être demandée (.)

La phrase en (4) est syntaxiquement correcte, mais une difficulté se présente quand on essaie de trouver son équivalent en français standard et il n'est pas toujours évident qu'elle soit comprise par d'autres francophones non ivoiriens. En effet, l'expression *demandeur la route* en français ivoirien correspond à *demandeur la permission de s'en aller* ou encore *dire au revoir* en français standard.

En baoulé par exemple, voici comment se traduit l'énoncé « *je vous demande la permission de m'en aller* » ou encore « *je vous dis au revoir* » :

Baoulé : (5) [ n sua srè ati]

Je PROG demander la route

Français standard: je vous demande la permission de m'en aller.

Cette façon de parler le français peut être également perçue comme une transposition des structures syntaxiques et sémantiques des langues locales en français.

### 3.2. Le baoulé

Le baoulé (langue kwa de Côte d'Ivoire) fait partie de la soixantaine de langues qui se côtoient sur le territoire ivoirien. Elle est l'une des langues locales les plus pratiquées. Sa cohabitation avec le français ne va pas sans inter-influence. Celle-ci, tout en favorisant l'émergence des différentes variétés du français, entame plus que jamais les pratiques linguistiques des différentes familles ivoiriennes.

Pour revenir à la langue elle-même, on retiendra qu'à l'instar de la plupart des langues africaines, le baoulé est une langue à tons. Selon Kouadio et Kouamé (2004), l'orthographe baoulé, fruit de plusieurs années de recherches, suit les principes conventionnels de l'Institut de Linguistique Appliquée (ILA) de l'Université de Cocody-Abidjan dans le cadre de l'uniformisation orthographique des langues ivoiriennes. Le système orthographique du baoulé comprend 12 voyelles dont 7 orales et 5 nasales. Aussi faisons-nous remarquer que dans le cadre de cette réflexion, en lieu et place des graphies *ɛ* et *ɔ* du baoulé, on aura les graphies du français *è* et *or*. Au niveau des consonnes, l'orthographe baoulé utilise 21 consonnes dont les occlusives **kp** et **gb** qu'on ne retrouve pas en français.

S'agissant de la syntaxe du baoulé, elle se distingue de celle du français notamment par le comportement récurrent de la série verbale. En effet, dans une séquence de propositions, le sujet nominal placé en début de phrase ne peut jamais être repris. Aucune conjonction ne relie

les verbes de ces propositions entre eux et ne sont séparés par aucune rupture d'intonation. Le sujet n'est exprimé obligatoirement qu'après du premier de ces verbes. Cependant, le sujet nominal peut être repris (facultativement) par le sujet pronominal *or* « il ». Aussi faut-il souligner, le pluriel du sujet pronominal *or* est *be* « ils ». *or* ou *be* fonctionne ici comme un pronom de reprise ou anaphorique. Exemple :

(6) MAR: blèliè (.) é ma di (xx) afi sinien è kor nan sè a kala koum — *or* tia *or- or*  
tia kalè

Trad: c'est maintenant on va bien fêter donc si quelqu'un part sans demander la permission — c'est pas c'est pas une dette

(2b) SAV: (.) è *bé* wan è fa bé èni hein (**baoulé**) (.) monsieur [an fa wounzi  
wounzi ba] (**français**)

Trad: hein ils disent de les prendre toi et monsieur (.) pour laver l'enfant

Cette présentation n'est pas exhaustive puisque qu'elle ne constitue pas l'objet de la réflexion menée ici. Nous n'avons qu' « effleuré » certains aspects de la langue que nous avons jugés nécessaires pour une connaissance minimale de celle-ci.

Bien avant de saisir cette inter-influence entre le français et le baoulé, précisément à travers les pratiques linguistiques d'une grande famille, issues du corpus tantôt présenté, nous proposons brièvement quelques manifestations du baoulé à travers les énoncés suivants :

(7) AIT:(xx) sè è yaki bla n'ganou orkoum ni orborbor ni

Trad:(xx) si tu as laissé cette femme c'est que toi

AIT: (Rires) yè yè yo kè ko bo kpa mor è ko da kor koum ni

Trad: Quand on est enivré et qu'on va se coucher

Pour rappel, ces énoncés ci-dessus extraits de notre corpus de référence sont transcrits à partir de l'orthographe du français comme nous l'avons indiqué un peu plus haut.

Mais comment se manifestent ses alternances linguistiques entre le français et le baoulé ? Pour répondre à cette question, nous nous proposons de faire une esquisse de description de celles-ci (les alternances linguistiques).

#### 4. Approche descriptive des alternances

L'approche descriptive des alternances à partir de ce corpus écologique se fera du point de vue de l'alternance des langues et variétés ou registres, mais également sous un angle grammatical. Ainsi, à un premier niveau de classification linguistique, on peut remarquer la présence de deux langues, le baoulé et le français. Ce qui présente l'alternance linguistique comme une pratique de locuteurs bilingues. En voici quelques exemples :

(8) SAV: On lui envoie un peu de savon (.) c'est dans ce contexte là  
qu'on est venu (.) maman (**français**) samlan kan yè o wè (**baoulé**)

Trad: SAV: Maman voici un peu de savon

(9) SAV:(.) è bé wan è fa bé èni (*baoulé*) hein (*baoulé/français*) (.)  
monsieur (*français*) [an fa wo wounzi ba] (*baoulé*)

Trad: hein ils disent de les prendre toi et monsieur (.) pour laver l'enfant

Dans les exemples (8) et (9), SAV fait alterner le baoulé et le français, pour des termes d'adresse ou des segments plus longs.

Nous rapprochons cette alternance de deux langues de la variation observée dans les passages en français. En effet, la variabilité de cette conversation peut également être analysée selon les registres de langues présents dans le corpus. On passe alors de l'usage aux usages de la langue française. Cette alternance entre différentes variétés de la langue française peut être illustrée par l'exemple suivant :

(10) FAF : (.) Je dis c'est pas blô hein non moi je vais te dire quelque chose si on partait en huitième de finale là je dis (.) peut être que vous allez penser que c'est mon pays mais (.) on allait arriv-

Dans cet énoncé, on peut dénombrer une suite de huit segments pouvant caractériser chacune une variété de français :

- a) Je dis
- b) C'est pas blô hein
- c) Moi je vais te dire quelque chose
- d) Si on partait en huitième de finale là
- e) Je dis (.) peut être (que)
- f) Vous allez penser (que)
- g) C'est mon pays (mais)
- h) On allait arriver

Il y a ici un mélange de français populaire ivoirien (comme dans (d) et(h)), de nouchi (comme dans (b)) et d'un français standard accessible à n'importe quel locuteur francophone (comme dans (a), (c), (e) et (f)). A l'exception du segment (b), les autres énoncés sont plus ou moins compréhensibles par tout locuteur francophone. Nous essayons tout de même de donner des équivalents de ces énoncés qui émanent du français populaire ivoirien et du nouchi. Ainsi, l'énoncé nouchi *c'est pas blô hein* équivaut en français standard à *ce n'est pas du bluff*, et celui émanant du français populaire *on allait arriver* équivaut à *on y arriverait*. L'énoncé initial pourrait donc se réécrire comme suit :

(10b) FAF : (.) Je dis ce n'est pas du bluff non moi je vais te dire quelque chose si on partait en huitième de finale je dis (.) peut être que vous allez penser que c'est parce que c'est mon pays mais (.) on y arriverait

Il faut toutefois préciser que cet énoncé intervient à un moment de la conversation où il s'agit de l'élimination de la Côte d'Ivoire de la compétition sportive de la coupe du monde football 2010.

Mais qu'est-ce qui peut justifier cette variabilité des usages du français de Côte d'Ivoire par les différents intervenants ? L'alternance des différents usages du français d'une part et celle



du français et du baoulé d'autre part, sont-elles liées au niveau d'étude des intervenants et/ou à leurs classes sociales<sup>10</sup> ?

Ni le niveau d'étude des intervenants ni leurs classes sociales ne peuvent justifier l'alternance linguistique, encore moins le changement de registres ou de variétés. Tous ces phénomènes se situent avant tout dans un contexte précis ; celui d'une réunion de grande famille composée d'une part des membres d'une même famille (baoulé) et d'autre part d'invités (minoritaires) et de l'épouse (abidji). Ce sont les enjeux sociaux qui imposent aux intervenants de faire usage de telle ou telle autre langue, dans un premier temps, pour le respect de la tradition (baoulé) donc sous un aspect rituel et dans un second temps, pour mieux véhiculer le message<sup>11</sup>. Outre les enjeux sociaux, le caractère oral du corpus suffirait à justifier la variation. A ce propos, C. Blanche-Benveniste écrit : *«Nous avons fait, en français, quelques observations sur la variation grammaticale, chez un même locuteur, selon les différents registres abordés. Ce qui nous a frappés, c'est que la variation s'exerce parfois dans une seule et même situation»*. (C. Blanche-Benveniste (1999 :26))

De ce qui précède et à travers ces exemples, on peut se rendre compte de ce que la variabilité, l'alternance de langues et souvent le changement de registres sont dictés par des situations extralinguistiques à savoir l'enjeu social et l'environnement contextuel. C'est justement dans cette optique que C. Blanche-Benveniste citant F. Gadet et Béguelin (1999) soutient que :

*«La variabilité chez un même locuteur est une donnée fondamentale qui ne peut se mesurer que dans la diversité des situations de parole comme le signalent aussi bien Gadet (1999) que Béguelin (1999) tous les locuteurs maîtriseraient plusieurs registres et aucun ne serait à 'style unique'»*. (C. Blanche-Benveniste, 1999)

Au niveau grammatical, divers phénomènes linguistiques sont observables dans notre corpus de base. Seule une description systématique de celui-ci (le corpus de base) peut permettre de faire une étude exhaustive de ces phénomènes linguistiques. Dans le cadre de cet article, nous essaierons de mettre en évidence quelques uns d'entre eux. Il s'agira entre autres des anaphores, des répétitions et de quelques spécificités syntaxiques du français ivoirien.

#### **4-1. Les anaphores**

L'anaphore qui se définit comme un processus syntaxique consistant à reprendre par un segment ou un pronom en particulier un autre segment du discours est un phénomène linguistique récurrent dans toutes les interactions verbales.

La productivité de l'anaphore constatée à travers le corpus de référence peut être justifiée par l'oralité et le contexte de production. Ce qui semble être ici un «déficit» dans la construction des énoncés verbaux, peut être comblé par la gestuelle. C. Blanche-Benveniste (1999) ne dit pas le contraire quand elle soutient que l'oral dépend étroitement du contexte. Une des conséquences les plus souvent citées, en relation avec cette dépendance, concerne les anaphores. Dans les productions orales, la référence des pronoms reste souvent implicite, parce que l'ancrage dans la situation permet toujours de comprendre de qui et de quoi il s'agit.

---

<sup>10</sup> Pour rappel, le niveau d'étude le plus élevé des différents intervenants est la classe de terminale.

<sup>11</sup> Faire comprendre le message au reste de l'assemblée qui ne comprend pas nécessairement le baoulé.

[...]. L'oral suppose donc toujours une interaction, qui s'appuie en particulier sur la gestuelle et rend par là inutiles certains arrangements syntaxiques.

Dans le corpus de base, l'anaphore la plus en vue est celle du pronom personnel « il(s) ». On peut ainsi l'observer à travers les exemples ci-dessous :

(11) FAF: Regarde l'ar- (.) l'enfoiré de [l'arbitre là]

(12) MAR: [L'arbitre]

(13) FAF: il est **il** a tué le match] on n'a qu'à reconnaître ça mon équipe a (.) c'est vrai

(14) MAR: [Ah **ils** l'ont suspendu]

(15) AIT : **Ils** ont intérêt à marquer deux buts maintenant là

Le référent de « il » est « *l'arbitre* », présent peu avant dans l'énoncé.

Au contraire dans les exemples (14) et (15), le pronom « ils » représente respectivement les référents « *les responsables de la FIFA* » et « *les Portugais* » alors que les segments « *les Portugais* » et « *les responsables de la FIFA* » n'ont pas été évoqués antécédemment dans la conversation. C'est uniquement le contexte de l'énonciation qui permet de savoir que c'est de ces référents qu'il est question. Il s'agit là d'un processus courant à l'oral comme l'a démontré C. Blanche-Benveniste.

En baoulé, ce même processus est aussi récurrent qu'en français. C'est d'ailleurs une de ses spécificités grammaticales comme nous l'avons indiqué dans la présentation du baoulé. Il peut être apprécié à travers l'énoncé suivant extrait de notre corpus de base.

(16) SAV: eh eh motifou (.) yè ga woè c'est-à-dire é lé é association kan ènè **or wonou** il est à jour (.) donc quand quelqu'un est à jour que il a fait un enfant (.) on lui vient en aide

Trad: notre motif est le suivant c'est à dire on est une petite association **il en fait partie** et il est à jour (.) donc quand quelqu'un est à jour qu'il a fait un enfant (.) on lui vient en aide

Dans cet énoncé fait de mélange de français et de baoulé, le segment (baoulé) « **or wonou** » équivaut au français « **il en fait partie** ». Le pronom anaphorique « **or** (il) » est utilisé ici pour désigner le père du nouveau-né et qui est également membre de l'association. Précédemment le référent de « **or** (il) », c'est-à-dire le père du nouveau-né, n'a pas été explicitement évoqué dans l'interaction. Il s'est plutôt agi du couple comme l'illustre cet énoncé qui introduit la cérémonie :

(17) SAV:(.) è bé wan è fa bé èni hein (.) monsieur [an fa wounzi wounzi ba]

Trad: hein ils disent de les prendre toi et monsieur (.) pour laver l'enfant

Le contexte de l'évènement permet ici de savoir que le pronom baoulé « **or** (il) » a pour référent le père du nouveau-né.

#### 4-2. Les répétitions

Tout comme l'anaphore, la répétition est très productive dans les pratiques linguistiques lors des échanges verbaux des différents intervenants, que ce soit lors de l'alternance entre registres de français ou entre baoulé et français. Exemples :

(18) SAV : **[Bon] bon bon** (français) **bé bé** (baoulé) ga mor bat iman [(.)] anian ga (.)

Trad : [Bon] bon bon ceux ceux qui n'ont pas compris ce pourquoi on est là

(19) FAF : **C'est [unique dans l'histoire] (.) C'est unique (.) C'est unique (.) c'est unique dans l'histoire** du football (français)

(20) SAV : **[Voilà voilà donc voilà]**

(21) AIT : Mais **ces deux là (.) ces deux là** lui han voilà là comme tu parles bien maman tiens faut t'asseoir faut t'asseoir

(22) AIT : **orliè orliè** owafan (baoulé)

Trad: le tien le tien est ici.

Les répétitions qui sont pour la plupart dans des positions identiques n'ont donc pas de rôle syntaxique particulier. Elles peuvent cependant, être catégorisées comme des procédés d'insistance lors de l'interaction verbale, le locuteur appelant intensivement l'attention des autres.

#### 5. Les marqueurs énonciatifs

L'alternance linguistique présente dans le corpus de base concerne aussi les marqueurs énonciatifs. On les rencontre aussi bien en français qu'en baoulé, au point qu'ils semblent appartenir aux deux langues. Aussi, ces marqueurs énonciatifs qui sont souvent de simples onomatopées et interjections ou encore des segments d'énoncés, permettent-ils de moduler et de modaliser les interactions. Autrement dit, ils rendent le discours plus pragmatique, c'est-à-dire, plus vivant et dynamique tout en marquant l'alternance ; ils sont d'origine baoulé ou français.

##### 5-1. Interjections d'origine baoulé

Compte tenu du contact permanent du français avec les langues locales, il peut arriver qu'on rencontre dans le français populaire ivoirien, différentes interjections provenant du baoulé. Ces interjections pourront être transcrites et interprétées comme suit : **e é** ou **hé hé** exprime la surprise, l'étonnement et parfois l'agacement; **uum** ou **hum**, en plus de jouer le même rôle que **e é**, exprime le découragement, la tristesse, la joie, le doute mais aussi l'interrogation. Leurs équivalents en français peuvent être ici exprimés par des interrogatives ou des exclamations. Aussi, pour appréhender la manifestation de ces interjections, il faut d'abord apprécier ce qui les précède dans les énoncés, comme dans les exemples suivants :

(23) SAV:(.) samlan saloman ordjoua kolokoum lou koum or

Trad: (.) si ce don de savon n'atteint pas dix milles

(24) AIT:[rires]

(25) MAR:[(xx)] (rires)

(26) SAV: [Voilà voilà donc voilà]  
ah donc (.) madame

(27) MDM: *Hum* [hum]

L'interjection en question est *Hum* [hum]. Elle traduit ici le doute et son équivalent en français peut être « *c'est vrai ça?* ». Ce doute est également attesté par la réaction de *rires* de AIT et de MAR.

(28) VIB : *Hé hé hé hé* ; marquant également l'étonnement, la surprise  
Trad : Ce n'est pas possible !

## 5-2. Marqueurs énonciatifs d'origine française

Les marqueurs énonciatifs sont également caractérisés par un usage particulier *de la particule énonciative « bon »*. Celle-ci fonctionne ici comme un signal de bornage de passation ou de prise de parole. « Bon » clôture des segments de discours en baoulé ou en français, c'est-à-dire, les deux langues en alternance. Nous observons, par exemple :

(29) FAF: Un-un aîné parle là (.) (**français**)

(30) SAV : [**Bon**] *bon bon* bé bé ba ba mor ba timan mou [(.)] anian ga. (**baoulé**)  
Trad : (.) [Bon] bon bon ceux qui n'ont pas compris ce pourquoi on est là

(31) MDM: (.) Vraiment merci beaucoup (**français**)

(32) MAR: *Bon* (.) (xx) é da amou asé (**baoulé**)  
Trad: Bon (.) (xx) nous vous remercions

A la particule énonciative « *bon* », on peut ajouter la conjonction de coordination « *donc* ». En effet, « *donc* » en début de prise de parole fonctionne ici comme un alternateur linguistique en plus du rôle d'introducteur de conclusion d'un raisonnement, marquant la conséquence. Il permet ainsi de passer d'une langue à l'autre ; soit du baoulé au français ou vis-versa comme dans les exemples ci-dessous :

(33) SAV : eh eh motifou (.) yè ga woè c'est-à-dire é lé é association kan ènè or  
wonou il est à jour (.) *donc* quand quelqu'un est à jour que il a fait un  
enfant

(34) MAR: Ouais apparemment si tout (xxx) pourquoi y a un problème  
Bon *donc* Alla a- ati [(émani oh)] |kousou eto-] isou n- de- isou façon  
façon

Comme on le voit à travers ces quelques illustrations, il en existe d'autres dans notre corpus de base. Leur classification en tant que marqueurs énonciatifs n'exclut pas qu'ils ne peuvent pas jouer d'autres rôles grammaticaux. Mais ce qu'il convient de retenir, c'est qu'au delà de la classe grammaticale à laquelle ils peuvent appartenir, les marqueurs énonciatifs jouent le rôle de bornes des mouvements textuels et de « passeurs » pour introduire des changements de langues (A. Bensalah, 1998). Ils permettent ainsi au discours d'être, moins rigide, plus efficace et donc pragmatique.

## Conclusion

Au terme de cette réflexion sur les interactions verbales d'une famille ivoirienne, on retiendra la cohabitation, d'une part, du français et du baoulé et d'autre part, le recours à différents registres de français. L'alternance de langues, de registres ou de variétés peut se faire sans que cela ait une incidence sur le cours de la conversation. Chaque membre de l'auditoire y trouve son compte et tout se passe comme s'il s'agissait d'interactions verbales entre des personnes parlant toutes le français et le baoulé. Cela n'est pas le cas ici. Pour rappel le couple à l'initiative de la cérémonie est une famille mixte (baoulé-abidji). Outre cela, d'autres invités, notamment les voisins du couple, participent aux échanges verbaux. Dans un tel cas de figure le français devrait être le seul médium de transmission entre les différents interlocuteurs. Mais le contexte et l'enjeu de la cérémonie « impose » une alternance du français au baoulé et vice-versa même si on peut constater une nette dominance du français. L'impression donnée par tous d'être dans le moule des interactions s'explique d'une part par l'alternance elle-même qui est aussi un recours pour traduire ce qui est supposé être "étranger" à une partie de l'auditoire qui n'est pas forcément locutrice du baoulé, et d'autre part, par l'usage remarqué des marqueurs énonciatifs et des variétés locales du français. De façon générale, on retiendra que l'intercompréhension des échanges verbaux entre les membres de la grande famille et les autres membres de l'auditoire relève du choix de la langue (français ou baoulé) et des alternances qui s'effectuent dans un contexte bien précis. Aussi, faut-il le souligner, il s'agit, de la réunion d'une grande famille qui se retrouve à l'occasion d'une naissance pour féliciter l'heureux couple. En revanche, la richesse du corpus de base qui a servi à mener cette réflexion mérite que d'autres pistes de réflexions soient explorées afin de cerner dans toute leur globalité l'ensemble des phénomènes linguistiques qui s'y opèrent.

## Références Bibliographiques

- Amina, Bensalah, (1998). «L'alternance de la langue comme marqueur du changement des genres discursifs et de l'intersubjectivité». *Alternances codiques et français en Afrique*.
- Bally, Charles, (1965). *Linguistique générale et Linguistique française*, 4è ed. Berne, A. Francke.
- Blanche-Benveniste, Claire, et Bilger, Mireille, (1999). "Français parlé - oral spontané" Quelques réflexions. *Revue Française de Linguistique Appliquée*, vol. IV (2).
- Blanche-Benveniste, Claire, (2010). *Approches de la langue parlée en français*, Ed. Ophrys, Paris.
- Boutin, Béatrice Akissi, (2008). «De la pertinence des variables pour l'étude de la variation », Durand J. Habert B., Laks B., *Congrès Mondial de Linguistique Française*.
- Boutin, Béatrice Akissi, (2002). *Description de la variation : Etudes transformationnelles des phrases du français en Côte d'Ivoire*, Villeneuve sur Ascp : Presse Universitaire du Septentrion.
- Ducrot, Oswald, (1989). *Logique, structure, énonciation*, Ed. de Minuit, Paris.
- Gadet, Françoise, (1999). «La variation diaphasique en syntaxe» Barbéris, J-M éd. *Le français parlé et discours*. Praxiling, Université de Montpellier III.

Kerbrat-Orecchioni, Catherine, (1980). *L'énonciation de la subjectivité dans le langage*, Armand Colin. Paris.

Kouadio, N'Guessan, Jérémie, Mel, Gnamba, Bertin, (1990). «Variétés lexicales du français en Côte d'Ivoire» *Visage du français, variétés lexicales de l'espace francophone*, Ed. AUPELF UREF, Paris.

Kouadio, N'Guessan, Jérémie, (1990). « Le nouchi abidjanais, naissance d'un argot ou mode linguistique passagère ? », Actes du colloque international de Dakar, déc. 1990, Des langues et des villes, Edi. Erudition, Paris.

Kouadio, N'Guessan, Jérémie, (1999). «Quelques traits morphosyntaxiques du français écrit en Côte d'Ivoire», *Cahiers d'Etudes et de Recherches Francophones*, Langues Vol. II, n°4 : AUPELF-UREF.

Kouadio, N'Guessan Jérémie, Kouamé, Kouakou. (2004), *Parlons baoulé*, L'harmattan, Paris.

Kouadio N'Guessan, Jérémie, (2008). « Le français en Côte d'Ivoire : de l'imposition à l'appropriation décomplexée d'une langue exogène », *Documents pour l'histoire du français langue étrangère ou seconde*.

Tymian, Judith, Kouadio, N'Guessan Jérémie, Loucou, Jean-Noel. (2003), *Dictionnaire baoulé-français*, Nouvelles Editions Ivoiriennes (NEI), Abidjan.

Vigneau-Touayrec, C. (1992). «Le langage populaire dans le roman : code et/ou style ? », Ph. Caron.